

Une histoire de vol

Une classe coopérative qui utilise techniques Freinet et pédagogie institutionnelle depuis septembre 1983.

Mars 85 - Le sacrilège !

Du 11 au 16 nous sommes allés en voyage-échange chez nos correspondants.

Le 20 mars, Christian montre à la cantonade un bracelet multicolore qu'il destine à sa correspondante :

« *Madame, je le mets dans ma boîte à trésor (1) ?*
— *Si tu veux.* »

Le 29 mars : la classe est en effervescence. Patrick et Bernard déchirent leurs boîtes à trésor et les mettent à la poubelle.

« *C'est pas la peine. Ça sert à rien !*

— *Que se passe-t-il ?*

— *On m'a volé mon bracelet !*

— *On nous a volé chacun 100 points (2).* »

Ils s'agitent autour des boîtes à trésor, discutent, me prennent à témoin. Ils sont furieux.

« *Qui a fait ça ? Quand ?* » La question dépasse le vol du bracelet. On a violé les boîtes à trésor : il y a eu sacrilège !

Ces boîtes à trésors...

... sont de simples boîtes à chaussures. Chacun peut y mettre en sécurité des objets personnels : ses trésors. En toute logique, certains y rangent leurs points.

Par définition, nul n'a le droit — pas même la maîtresse — d'ouvrir, de regarder et a fortiori de toucher le contenu d'une autre boîte que la sienne. Dans la réalité chacun possède donc une boîte en carton, banale et dérisoire, qui peut contenir les objets les plus inattendus. L'ensemble a peut-être à voir avec l'imaginaire et le désir du sujet. C'est avant tout un lieu symbolique : « **Là, je suis chez moi, j'ai le droit d'avoir et d'être.** » C'est un lieu sacré.

Nous savons que le bracelet existe : nous l'avons tous vu, il était dans la boîte. A aucun moment nous n'avons douté de la parole du plaignant.

La maîtresse : un recours ?

Devant la situation dramatique, je dois faire quelque chose. Je tente la leçon de morale, sans illusion. A la demande générale, je fouille (sans conviction) tous les cartables et chacun vient me montrer le contenu, jusqu'ici secret, de sa boîte à trésor. Que faire d'autre ? La classe est traumatisée. Inutile pour le moment de discuter ou de chercher à savoir. « **Nous en parlerons au conseil demain.** »

Le conseil tout aussi impuissant

Comment rassurer les coupables sans banaliser ou faire l'autruche ? Comment s'en sortir ? On parle... Et je tiens à peu près ce discours :

« *La seule façon de réparer est de retrouver le bracelet et les points. Le ou les voleurs se rendent bien compte de ce qu'ils ont fait. Ce sont sans doute eux les plus ennuyés. Qu'ils réfléchissent. Nous n'avons pas besoin de les connaître. L'important est de retrouver les objets disparus. Je propose que le bracelet et les points soient déposés sur la table du conseil ou sur mon bureau et l'affaire sera réglée !*

Une chose est sûre, on ne peut plus être en confiance, donc les portes de la classe seront fermées à clef. »

La classe va mal

Le temps ne règle rien. Les jours passent. La vie continue et j'aurais volontiers tendance à oublier. Mais à chaque conseil, à la question rituelle « **Qui pense que la classe va mal ?** » des doigts se lèvent. Ils ont raison.

La loi est niée...

L'incident est plus grave qu'il n'y paraît. L'édifice de la classe est remis en question. Le bracelet et les hectopoints n'ont pas eu eux-mêmes une telle

importance. Leur valeur est symbolique. Ce qui est entamé c'est le système des décisions communes. La parole de la classe n'est plus crédible, elle est symboliquement détruite : la coopérative risque de s'effondrer. C'est pourquoi ils en reparlent au conseil. « **Le seul moyen de guérir la classe est que l'on retrouve les points et le bracelet.** » Facile à dire !

... mais entendue ?

Le 30 avril, Alain rapporte au conseil un billet de 100 points plié en quatre. Il dit l'avoir trouvé sur le terrain derrière l'école. Les autres commencent à le questionner avec suspicion. Je coupe net : « *Peu importe où, quand et comment. Je propose que nous le remercions car il nous guérit un peu. Avis contraire ?...* »

Nous décidons ensemble de partager les 100 points entre les deux plaignants. Mais aucune nouvelle du bracelet ? ! Quels que soient les doutes, tout le monde est bien d'accord : on ne peut pas accuser sans preuve.

Renoncer à la règle du secret ?

« **Je ne redis pas ailleurs ce que j'entends ici.** » Jusque-là, l'affaire était tenue secrète entre nous.

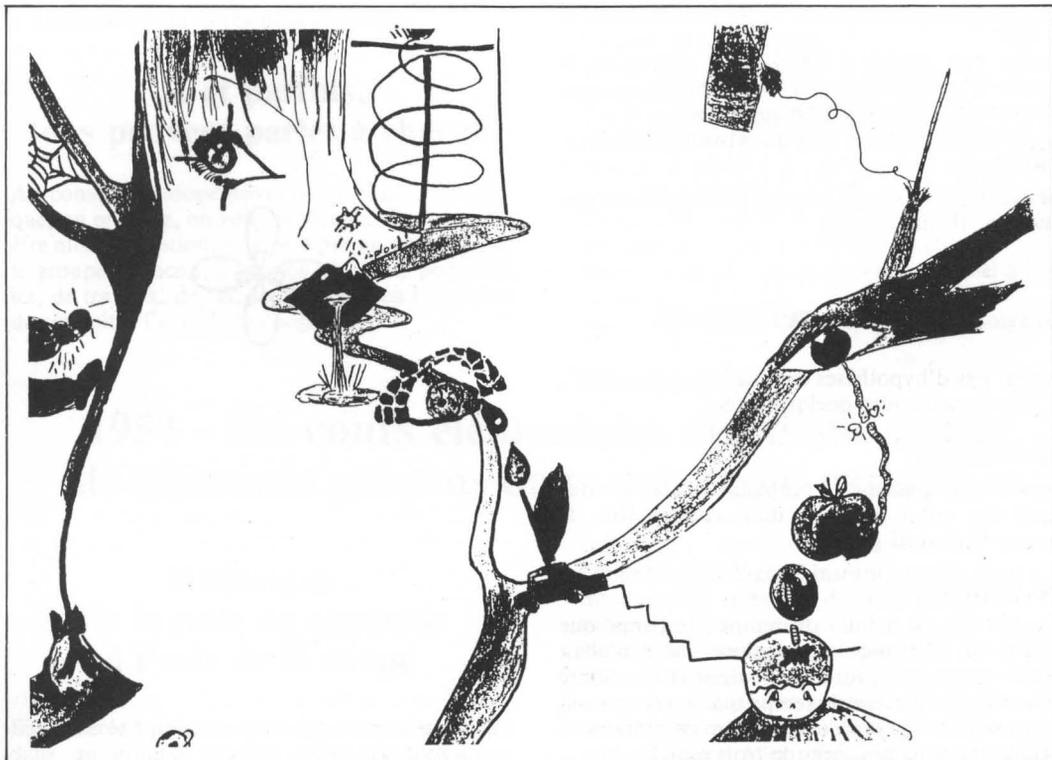
Le 7 mai, au conseil, nous décidons que « **la maîtresse informera les parents pour qu'ils nous aident à retrouver le bracelet.** » Mais nous faisons vite machine arrière : certains parents risquent de faire une montagne de ce bracelet multicolore. J'entends déjà jugements, soupçons, critiques et peut-être même des querelles entre les familles ! Réflexion faite, cette décision me semble dangereuse. Donc pour le moment, nous gardons le secret : régler le problème entre nous demeure la meilleure solution !... C'est bien ennuyeux cette affaire de vol. Les coupables sont en danger : « **Qui vole un œuf vole un bœuf.** »

Nous n'avancions pas.

J'en parle à Fernand Oury qui me raconte ce qu'en pareille circonstance il avait fait.

Élire un « instruteur » (3)...

Le 17 mai, au conseil je propose que nous nommions un « **instruteur de l'affaire** ». Quelqu'un qui demande ce qu'il veut à qui il veut. Quelqu'un à qui l'on peut raconter, sous le sceau du secret, ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir, mais qui n'a pas le droit d'en parler, à personne. Il est le seul à pouvoir rapporter le bracelet. Il est nécessaire que toute la classe, y compris la maîtresse, ait confiance en lui. La proposition est adoptée. Des volontaires lèvent la main, y compris Christian le plaignant.



« Non, tu ne peux pas être à la fois le plaignant et l'instruteur. »

Christophe, le numéro deux, se propose (4). Avis contraires ? Personne.

« ... Donc tu instruis l'affaire. Chacun te raconte ce qu'il sait. Tu ne répètes rien. A toi de te débrouiller. »

... qui instruit l'affaire

Me voilà en partie déchargée. Comme les autres, je lui fais part de mes doutes. Les jours passent, les semaines. De temps à autre, au conseil, nous lui demandons où il en est. Sourant, il répond :

« Ça avance, ça avance... »

Je doute de la réussite ! Je suis sceptique et de plus en plus pessimiste. Le mois de juin est là. On s'est habitué à notre maladie. J'oublie le bracelet, ce n'est plus tout à fait mon problème.

Épilogue

Le 18 juin à 9 heures, Christophe, numéro deux, demande la parole devant la classe. Le silence se fait comme chaque fois qu'un responsable lève la main.

« J'annonce à la classe que le bracelet est revenu. Je le rends à Alban. » Je suis sidérée. Sophie, qui semble très informée :

« C'est pas une personne ! C'est plusieurs... moi je sais... »

— *On s'en moque ! On n'a pas besoin de le savoir. C'est secret et cela le restera. Je ne veux pas le savoir. Bravo à Christophe. »*

La classe est guérie et ceux qui avaient pris le bracelet aussi.

La maîtresse ne cache pas son étonnement et son émotion. Ils ont réussi !

Quelques réflexions

Je n'ai pas d'hypothèses explicatives à proposer ; je laisse vagabonder quelques idées.

Le contexte

Cette année, plus qu'à l'ordinaire, la classe a traversé des crises diverses, dont chaque fois, le groupe était sorti grandi.

Le temps

Chaque fois, il a fallu du temps : le temps que chacun ait bien pigé que quelque chose n'allait pas, le temps que tous aient le désir et la volonté de sortir de l'ornière, le temps que le groupe soit « travaillé ». Là, pour cette affaire de bracelet, il a fallu des semaines, près de trois mois !

Le groupe et la loi

Si chacun ne s'était pas senti concerné, si le groupe entier n'avait pas, peu à peu, pris conscience de la gravité de l'incident, de la nécessité de retrouver le bracelet pour « guérir le groupe », si tous ne s'étaient pas mobilisés pour restaurer la loi commune, nous n'aurions vraisemblablement rien retrouvé.

Une question demeure :

Que s'est-il passé ?

Je ne le saurai jamais puisque l'instruteur ne parlera pas et que les autres sont invités à se taire.

*Françoise THÉBAUDIN
et Genèse de la coopérative*

*Ce texte est paru dans « La violence à l'école »,
Bernard Defrance, Éditions Syros.*

(1) Cf. Miloud (voir bibliographie).

(2) Cf. Qui c'est le conseil ? C. Pochet, F. Oury, Maspéro, La Découverte, p. 80 à 88.

(3) *Équivalent du juge d'instruction mais je supprimer le mot « juge ». J'évite ainsi toute allusion au judiciaire.*

(4) *Le numéro deux, élu, peut remplacer la maîtresse. Tous acceptent de lui obéir (cf. sociogramme).*

